

Avis d'Appel d'Offres n°001/09/DEP/ATCI

Projet d'Etude Relatif à la Construction d'un Modèle de Coûts CMILT et du Calcul des Coûts d'Accès aux Réseaux

- 1) Cet avis d'appel d'offres est suscité par le régulateur (ATCI) avec l'accord des opérateurs pour la construction d'un modèle de coûts et tarifs de type CMILT et la détermination des coûts et tarifs d'accès aux réseaux de télécommunications en Côte d'Ivoire.
- 2) En vue d'une meilleure gestion de l'environnement de l'interconnexion, le régulateur doit disposer non seulement d'informations vraies relatives aux coûts des services offerts mais aussi d'un outil d'appréciation des tarifs proposés et pratiqués par les opérateurs.
- 3) De même les opérateurs doivent disposer d'un outil de calcul leur permettant de déterminer les coûts d'accès à leur réseau respectifs avant les négociations conformément à la réglementation en vigueur.
- 4) Selon la réglementation générale sur les tarifs et principalement sur l'interconnexion, les tarifs doivent être orientés vers les coûts et inférieurs à un plafond fixé par le régulateur. La mise en œuvre de ces dispositions réglementaires ne peut se faire sans une bonne connaissance des coûts des opérateurs et sans l'utilisation d'un modèle de calcul de coûts approprié.
- 5) les cabinets intéressés à concourir doivent être agréés, justifier de compétences techniques dans le domaine de l'évaluation et de la modélisation des coûts et tarifs. Ils devront aussi disposer d'une bonne capacité financière.
- 6) Les cabinets intéressés peuvent se procurer un exemplaire des termes de références rédigés en français dès la publication du présent avis de 08h à 12h et de 14h à 17h à l'adresse ci-dessous :

ATCI – Marcory Anoumabo (Secrétariat Direction Générale)
18 BP 2203 Abidjan 18
Fax : (225 20 34 43 75)
www.atci.ci

Pour plus d'informations, les cabinets pourront s'adresser à la Direction des Etudes et de la Prospective aux numéros 20 34 42 67/56/59.

- 7) Au plus tard le 30 Juillet 2009 à 12 h GMT, les plis fermés contenant les offres (technique et financière) doivent être déposés à l'adresse indiquée au point 6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 31 Juillet à 10h GMT à la salle de réunion du bâtiment A du siège de l'ATCI à Marcory Anoumanbo.